

L'Aduhme recrute

1 conseiller-ère technique

Conseil en énergie partagé (CEP)

CDD de 12 mois sur le Puy-de-Dôme

L'employeur

L'Aduhme est l'agence locale des énergies et du climat des territoires du Puy-de-Dôme. Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, elle développe des actions d'information et d'animation territoriale, conseille et déploie une expertise technique sur les questions de transition énergétique, majoritairement auprès des collectivités locales et ce sur leur patrimoine bâti. Son ambition : favoriser le passage à l'acte pour que la transition énergétique devienne une réalité dans les territoires.

Si l'agence locale est avant tout un outil des collectivités, elle intègre aussi dans les rangs de ses adhérents, des acteurs des territoires à l'instar des organismes bailleurs, des gestionnaires de réseau de distribution d'énergie, des fédérations et autres syndicats professionnels, des associations de préservation de l'environnement, etc. avec l'appui desquels elle développe son activité.

Enfin, l'Aduhme fait partie de la Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat (FLAME), qui compte une quarantaine d'agences locales en France.

Pour plus d'information sur l'Aduhme : <http://www.aduhme.org>

Pour faire face à une montée en charge des sollicitations des collectivités du Puy-de-Dôme et pour pallier l'absence temporaire de collaborateurs, l'Aduhme recrute 1 conseiller-ère technique - Conseil en énergie partagé (CEP) pour un contrat à durée déterminée de 12 mois. Il/elle intégrera le pôle CEP constitué actuellement de 11 techniciens, ingénieurs et architecte et bénéficiera de leur expertise.

Un dispositif de conseil en énergie partagé dynamique et reconnu...

Le dispositif de Conseil en énergie partagé (CEP) consiste en la mutualisation d'une compétence et d'une expertise technique en génie thermique et énergétique entre plusieurs collectivités (communes et EPCI).

La mission du conseiller CEP : accompagner les collectivités dans la définition d'une stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique de leur patrimoine bâti en vue de réduire consommations et dépenses énergétiques et la mise en œuvre des actions/investissements validés par les élus.

Ce travail nécessite en amont la réalisation d'un « profil énergétique patrimonial » qui servira de base à la proposition d'un plan d'actions avec priorisation d'actions « bankables » ou présentant des enjeux majeurs (poids lourd dans la consommation globale de la collectivité, problématique de confort thermique en hiver comme en été ou de qualité de l'air intérieur...). Le conseiller CEP interviendra dans un second temps pour accompagner la collectivité dans la mise en œuvre des actions : rédaction de notes d'enjeux, aide à la maîtrise d'ouvrage dans la définition d'une stratégie de projets, appui dans la rédaction de documents de consultation et dans l'analyse des offres et des préconisations, expertise technique auprès de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, suivi des projets sur l'ensemble des étapes principalement jusqu'en phase APD et de manière plus ponctuelle sur les étapes postérieures (DCE par exemple), assistance dans la recherche de subventions publiques...

Il s'agit bien d'une mission d'ingénierie territoriale qui complète celles déjà présentes sur le territoire et assurées par des acteurs publics ou parapublics : DDT, ADIT, CAUE, ateliers d'urbanismes des parcs naturels régionaux...

Il ne s'agit en aucun cas d'une mission de maîtrise d'œuvre, de bureau d'études fluides ou de tout autre prestataire. La mission consiste à aider la collectivité à raffermir ses exigences performancielles et à accompagner dans le choix des actions, des solutions, des investissements qui permettront l'atteinte des objectifs, et ce en observant la neutralité vis-à-vis des fournisseurs d'énergie et de matériel.

Spécificité de l'Aduhme : en parallèle de l'accompagnement individuel des collectivités et autres maîtres d'ouvrage, le pilotage d'actions collectives qui permettent d'engager collectivement les collectivités locales, de massifier les travaux d'économie d'énergie ou de diversification énergétique et de créer des dynamiques territoriales fortes. L'agence locale compte à son actif l'opération COCON 63 ainsi que les groupements d'achat de gaz naturel et d'électricité,

conduits en partenariat avec le Département du Puy-de-Dôme. Elle déploie actuellement l'opération SOLAIRE Dôme (objectif de 3 à 4 MWc de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics), des marchés publics groupés pour des prestations d'entretien et exploitation, des campagnes de conversion de chaudières fioul/propane vers des solutions de production de chaleur renouvelable, le dispositif SCOLAEé+ pour la rénovation d'écoles dans lequel 20 collectivités du Puy-de-Dôme sont intégrées...

Le pôle CEP en place au sein de l'agence locale depuis 2010 compte à ce jour 11 conseillers techniques qui accompagnent la quasi-totalité des communes et la totalité des intercommunalités et plus de 4 000 bâtiments publics.

Définition de la mission

1. Mise en œuvre et suivi du Conseil en énergie partagé auprès de collectivités adhérentes :

- Établissement du profil énergétique du patrimoine des collectivités (consommations et dépenses d'énergie) ;
- Aide à la décision dans la définition de la stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine de la collectivité ;
- Préconisation d'actions jugées prioritaires car rapides et faciles à mettre en œuvre et souvent à moindre coût (cf. régulation et programmation des systèmes de chauffage) ou présentant des enjeux majeurs pour la collectivité ;
- Rendu des bilans auprès des élus et des services de la collectivité pour faire état des voies de progrès et de l'impact des mesures ou investissements engagés antérieurement ;
- Rédaction d'avis techniques et aide à la rédaction de cahiers des charges, suivi des projets, accompagnement des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des bureaux d'études.

2. Participation au développement du dispositif CEP auprès des collectivités avec actualisation régulière des profils énergétiques ;

3. Implication dans l'ingénierie financière nécessaire au montage de plans de financement des projets ;

4. Animation de groupes de travail, de réflexions partagées et d'actions collectives ;

5. Valorisation des expériences et des travaux (présentation orale, communication...);

6. Veille technique, juridique et réglementaire à partager au sein du pôle CEP ;

7. Participation aux programmes mis en place par l'agence locale, notamment les actions collectives précitées.

Lieu de travail

Le poste est basé à Clermont-Ferrand dans les locaux de l'Aduhme. Le territoire d'action de l'agence est le département du Puy-de-Dôme. Des déplacements dans les territoires sont à prévoir. Des interventions sont possibles en soirée.

Il pourra être demandé au titulaire de se déplacer ponctuellement en France pour participer notamment à des séminaires ou groupes de travail dans le cadre de collaboration de réseaux (CEP, FLAME, AMORCE...).

Profil recherché

- Formation de niveau Bac+2 (DUT, BTS thermique, énergétique...) minimum et une expérience significative dans le domaine de l'énergie (Bureau d'études, exploitation de chauffage, Agence locale de l'énergie, etc.) ;
- Connaissance obligatoire des bases :
 - de la thermique du bâtiment, des techniques de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, des acteurs de ces filières, du contexte énergétique et environnemental actuel et de la tarification énergétique ;
 - de la démarche projet et ce des études pré-opérationnelles jusqu'aux travaux en passant par les phases APS, APD, PRO...
 - des collectivités locales et de leur fonctionnement ;
- Rigueur, organisation, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Capacités rédactionnelle, d'organisation, de planification d'action, de respect des engagements ;
- Sens de la pédagogie par l'exemple et de l'évaluation ;
- Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale ;
- Sens du dialogue, du travail en équipe et de l'intérêt général ;
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word et Power Point) ;
- Motivations personnelles pour les économies d'énergie, les énergies renouvelables et plus largement la transition écologique ;
- Permis B.

Autres éléments concernant le poste

Conditions : CDD (12 mois)

Durée du temps travail : 35 heures

Salaire selon expérience et profil

Date de prise de fonction : courant du premier trimestre 2025

Prévoir éventuel entretien en présentiel le 14 février 2025

Envoyer lettre, CV et prétentions salariales avant le : 3 février 2025 à :

Aduhme

Monsieur le Président

Maison de l'Habitat- 129, avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND